

JUIN 2012 - N°17**Editorial****par Michel Rouger, *président de l'institut Presaje*****Croissance économique, Droit et Justice.**

L'Institut Presaje est né il y a dix ans pour rassembler les professionnels des trois grandes fonctions essentielles au bon fonctionnement de la démocratie : le Droit, l'Economie et la Justice. Il les mobilise à nouveau pour qu'ils travaillent ensemble sur les moyens d'aider au retour de la croissance. Et qu'ils en appellent au sens de la responsabilité que la société doit retrouver afin d'assurer le redressement du pays.

Quel bel objectif que celui d'assurer la croissance par le dynamisme de l'économie, dans le respect du droit et la régulation par la justice ! A condition de s'en donner les moyens, dans un monde grand ouvert, de les analyser en partant des réalités, d'expliquer les faits prévisibles avec constance et pédagogie, et de retenir la vision longue. En associant les professionnels des trois grandes fonctions, droit-économie-justice, sans lesquelles la croissance tant attendue ne sera pas au rendez vous.

L'absolue nécessité d'associer ces professionnels découle d'une évidence. Jusqu'à la fin du XXème siècle, chaque nation maîtrisait, par elle-même, son système juridique, l'élaboration de ses lois, le système judiciaire qui les faisait appliquer, donc la régulation de la croissance d'activités économiques enrichissantes. Cette maîtrise permettait la mise en cause des responsabilités des opérateurs défaillants.

Elle a été perdue sous le triple effet d'une globalisation financière échappant à toute loi régulatrice, d'une arrivée massive sur le marché mondialisé de producteurs échappant à toute régulation sociale, d'une libération totale des individus dans leurs échanges, par le web, avec le monde entier en tous domaines. Il s'en est suivi une perte, elle aussi globalisée, des devoirs de responsabilités de chacun face aux conséquences de ce que le législateur édicte : la loi, de ce que l'entreprise produit : l'économie, et de ce que la justice décide : la régulation.

Le redressement et la croissance, maîtres-mots des espoirs inspirés par l'observation pertinente de la situation de la société française, sont incompatibles avec le maintien de ces pratiques. La prise en compte partagée des conséquences de ce qui est produit en matière de droit, d'économie et de justice est impérative. La séquence 2007-2012 que la planète

vient de vivre a révélé à quel point tout est imbriqué, tout est partagé, au sein d'une société ouverte, entre celui qui fait la loi, celui qui crée l'activité économique, celui qui la régule.

L'Institut PRESAGE, qui a été créé il y a dix ans pour rassembler les professionnels de ces trois grandes fonctions essentielles dans toute vie démocratique, le Droit, l'Economie et la Justice, va renforcer son appel auprès d'eux pour qu'ils travaillent ensemble sur les moyens d'aider au retour de la croissance. Et du sens de la responsabilité que la société doit retrouver pour redresser sa situation.

Prospective : les " indignés " et le changement du monde

par Armand Braun, président de la Société internationale des conseillers de synthèse (1)

La crise impose le mouvement. A la racine des mouvements protestataires des deux côtés de l'Atlantique, il y a hélas l'intuition que les gouvernements occidentaux sont incapables de faire face à des enjeux qui les dépassent. Nous continuons à vivre sur ce qui devient une fiction : le maintien du statu quo. Il est grand temps de nous dégager de schémas conventionnels et de rechercher en tout domaine la référence de l'avenir.

C'est parce qu'ils subissent le chômage, la pauvreté et l'absence de perspectives que des centaines de milliers de jeunes manifestent dans les pays que l'on qualifie encore de riches. Ces jeunes, souvent porteurs de réelles qualifications professionnelles, savent que le « nyaka » et les promesses ne valent rien. Leur souci de l'avenir n'en est que plus grand.

Si cette protestation leur attire de nombreuses sympathies, elle ne s'accompagne pas, au-delà des slogans, de véritables propositions. Nous subissons les effets de la conjonction entre au moins trois phénomènes différents : l'impact des courants profonds entraînant les sociétés modernes, des problèmes structurels, des ruptures.

Tous ceux qui s'inquiètent – et ils sont des millions – devraient comprendre que notre époque bénéficie d'une très grande chance : tout est à faire. Nous savons que la nature même du travail change et derrière le travail, l'emploi, que nous devons inventer les nouvelles formes de la rétribution et de l'activité professionnelle. Que le péril environnemental est biface, qu'il peut devenir une formidable source de création de richesses. Que d'innombrables contraintes lilliputiennes interdisent l'initiative dans des domaines essentiels. Que l'éducation, source de l'avenir, peut être profondément réinventée... Ce ne sont là que quelques-uns parmi les grands chantiers d'organisation sociale qui devraient être ouverts.

Par contre, ceux qui s'inquiètent ont raison quand ils ont l'intuition que rien ne se fera. Le conservatisme se survit sous de nouveaux habillages : le thème de la régulation sert à relégitimer le corset bureaucratique ; la solidarité et l'égalité sont détournées pour préserver des intérêts corporatistes ; nous avons recours à des mots – croissance, innovation... – dont nous nous réservons de définir ultérieurement le contenu. L'Etat est écartelé entre les besoins et les pressions du présent et les impératifs de la préparation de l'avenir, entre les contraintes internes et les contraintes externes. La dette publique n'est pas sans rappeler les tributs que nous avons dû payer dans le passé, par exemple pour obtenir la libération d'un roi prisonnier ou encore dans le cadre du Traité de Francfort, après la guerre de 1870. Sauf

que cette fois, nous n'en voyons pas la fin.

Nous continuons de vivre sur ce qui devient une fiction, la poursuite des statu quo. La peur des uns et l'inconscience des autres expliquent que c'est tous freins serrés que nous abordons les grandes épreuves qui pourraient advenir. Et s'il est une critique à adresser à ceux qui s'inquiètent, c'est de participer de ce statisme : qui donc, en matière d'éducation par exemple, exige autre chose que davantage de moyens ?

Les mécanismes de négociation et de concertation qui convenaient si bien par temps calme deviennent des simulacres. Dans la tempête, c'est de mécanismes de transformation que nous avons maintenant besoin. C'est la prise en charge résolue du changement du monde qui nous permettrait de retrouver ce que beaucoup réclament : du sens à leur vie.

Quoiqu'affirment tant d'esprits distingués, la problématique d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celle des années 1930. Elle ne peut être réduite à une querelle entre austérité et relance qui n'appréhende que l'écume des choses et contourne les questions difficiles. Le phénomène des « indignés » (de même que l'émergence du parti « pirate » en Allemagne) porte en définitive sur la volonté de la jeune génération d'assumer son destin. Les artifices immobilistes qui l'en empêchent peuvent être écartés et nous avons grand intérêt à le faire. Et vite : plus difficiles les épreuves, plus difficiles les réformes de fond, comme on l'observe en Grèce.

Aux récentes élections présidentielles, près d'un Français sur trois a voté pour des partis populistes. Heureusement, ceux-ci sont antagonistes. Mais, dans quelques années, si nous continuons à ne rien faire, nous risquons de connaître à notre tour et par notre faute les situations qui, au début du XXème siècle, ont amené des peuples à se livrer à d'éloquents et criminels idéologues.

La crise impose le mouvement. C'est de la difficulté que peut renaître l'optimisme. Il est grand temps de nous dégager des schémas conventionnels et de rechercher en tout domaine la référence de l'avenir !

⁽¹⁾ : Le texte d'Armand Braun a été publié dans la « Lettre Prospective » des Conseillers de synthèse de juin 2012. Presaje.Com le remercie d'avoir donné son accord pour la reprise du texte dans nos colonnes.

Les nouveaux sentiers de la démocratie

Grèce, Belgique, Islande ou Royaume-Uni ? Citoyens en voyage où voulez-vous aller ? (1)

par François Lainée, co-fondateur du mouvement « Politic Angels ».
contact@politicangels.com

Etonnant : la Belgique n'a pas souffert de son absence prolongée de gouvernement. Mieux, la dépense publique a diminué pendant l'entracte gouvernemental. En Islande, le peuple a vécu une expérience de démocratie directe inédite au lendemain de sa débâcle financière. Et la Grande-Bretagne conservatrice, malgré l'indifférence de l'opinion, explore des voies nouvelles de conduite des affaires publiques. Et la Grèce elle-même, au plus profond de son effondrement, reste intéressante à regarder

pour imaginer la suite...

Too big to fail ? Comme pour les institutions financières, l'illusion que la taille et la solidité vont forcément de pair touche aussi les États, ou les groupes d'États. Ainsi la zone euro, qui remet régulièrement sur l'ouvrage le traitement de problèmes qu'elle avait résolus, promesses de dirigeants, quelques semaines plus tôt. Nous vivons une époque où hélas l'impossible qui survient malgré tout impose l'évidence que la parole seule ne peut tout conjurer.

En France aussi le balancier est suspendu. Le monde ouvert, plus grand, rapide, compétitif, questionne sans relâche nos certitudes d'hier, nos souvenirs de grandeur, notre droit à rêver que notre modèle sociétal puisse perdurer, voire s'imposer aux autres. De nouvelles équipes s'installent, pleines d'envie d'exercer un pouvoir bien réel mais si contraint en fait. Vont-elles raisonner dans la continuité, par des ajustements au modèle vieillissant de notre société, ou préparer aussi des changements véritables de notre vie collective ?

Si tu désires la paix, sois prêt pour la guerre. Le dicton prend une nouvelle vigueur quand on voit certaines forces à l'œuvre en Europe, dans des géographies qui souffrent, comme nous, des défis turbulents que posent, conjuguées, l'angoisse climatique, le mur énergétique de l'ère du tout fossile, et l'étirement sans fin de l'échelle des richesses, qui amène lentement une croissance du nombre de (futurs) pauvres. Sans prétendre en rien à un voyage exhaustif dans l'Europe des remous, voici quelques étapes qui donnent à réfléchir où nous voulons aller, en cas de dérapage, de notre fait ou non :

----- Tout en haut de l'affiche, par le choix des medias : la Grèce. Ce coup-ci les carottes semblent être bientôt cuites. La confiance n'est plus là. Son absence, envers ceux qui étaient jusqu'ici les interlocuteurs sur lesquels comptait l'eurocratie, est telle qu'il a fallu recommencer les élections pour parvenir à former un gouvernement. On relance donc les dés. Il faut au moins le temps d'essayer autre chose, quitte à être déçus. Et ces temps, on le sait, ont souvent coûté cher en violences diverses et en souffrance humaine. Certains avancent l'idée que les premiers salaires publics qui ne seront pas versés par carence du pouvoir pourraient bien ramener la raison dans les têtes. Mais la résignation n'est pas un bon terrain pour construire à long terme. Disons donc bonne chance à la Grèce, pour trouver un leader franc-tireur raisonnable, et à l'eurocratie pour raisonner humain et pas seulement finance. La France comme la Grèce d'ici quelques années ? Impossible, dira-t-on, comme il était absolument impossible il y a moins d'un an qu'un pays sorte un jour de l'euro.

Surprise en Belgique : moins de gouvernement, moins de déficit

----- Pays bien plus discret mais plus proche : la Belgique. Les mauvaises nouvelles font vendre plus que les bonnes et c'est pourquoi, sans doute, les médias ne nous ont guère parlé du bonheur d'être Belge, même en pleine anarchie. Car ce pays complexe a passé dix huit mois sans gouvernement central, et il n'a connu finalement ni désagrégation, ni violence de rue, ni effondrement socio-économique. Des habitants à qui je posais la question m'ont récemment confié leur vision des problèmes, et de la chance aussi, qu'a été cette vacance. Le problème principal, qu'ils voyaient comme mineur, était l'incapacité de procéder à certaines nominations de responsables publics dont les mandats venaient à terme. Très pragmatiquement les titulaires ont été prolongés, et le monde a continué de

tourner. Le plus grand bénéfice a été, selon mes interlocuteurs, l'absence de nouvelles dépenses, par manque de donneurs d'ordre. Dans un pays composé de trois régions (Bruxelles, Flandre, Wallonie), où plusieurs partis importants sont présents dans chacune, les décisions fédérales sont souvent le résultat de négociations où, par le jeu du donnant-donnant, le risque d'inflation des dépenses est très élevé. Le moyen radical pour réduire ce risque, le seul moyen peut-être, est d'éteindre l'énergie qui peut le matérialiser.

Ce syndrome se retrouve également chez nous : prolifération de modifications du droit du travail, surabondance d'acteurs co-agissants sur l'appui au développement économique des entreprises. Au-delà d'un certain seuil, le nombre d'intervenants, tous intelligents et conduits à agir pour juste exister, génère de la surcomplexité et des antagonismes. L'enjeu n'est alors plus de coordonner ou arbitrer, mais juste de supprimer. Une voie possible en France ? Pourquoi pas. Mais chez nous il ne peut pas être question de réformes à la marge. Il faudrait carrément opter pour des solutions radicales comme l'expérimentation de la co-administration avec les usagers ou le lancement de pilotes collaboratifs de politiques territoriales.

L'Islande teste la démocratie directe

----- Autre étape oubliée de nos médias classiques, sans doute à cause des brumes qui l'entourent souvent : l'Islande. Cette petite République a touché le fond en 2008, passant par la case ruine, entraînée par un système bancaire qui avait trop risqué, et un pouvoir qui avait laissé faire. Le peuple ayant refusé par deux fois, lors de référendums, de reprendre à son compte la dette des banques, le pouvoir s'est remis en cause et a appelé à l'écriture d'une nouvelle constitution. Et c'est alors à nouveau au peuple, sans intermédiaire, qu'on a demandé de tracer son futur, en organisant le choix de 25 citoyens, élus parmi ceux qui voulaient se porter candidats. Et les textes proposés ont ensuite été mis en ligne pour recueillir les retours de la population avant leur finalisation. Un exercice unique, inconcevable en France, même au niveau local, où des lois hypocrites avec des seuils très hauts permettent en principe des référendums d'initiative populaire vidés de tout enjeu (on ne peut que demander à l'assemblée locale de débattre de la question posée).

L'exercice islandais était complexe. Il a eu des problèmes de jeunesse (une élection des représentants remise en cause pour des incertitudes sur la confidentialité), et les résultats chiffrés de la participation sont faibles (36% de participation à l'élection des constituants, 1% de retours sur les articles en ligne). Est-il bien raisonnable, demandent certains, de faire tant d'effort pour si peu de retour ? À cela trois éléments amènent à dire oui : tout d'abord cette approche a été décidée par ceux qui gouvernaient sous la pression du peuple et face à leurs erreurs - c'est donc un choix venu des pouvoirs en place -, ensuite le résultat est un pays qui marche dans la crise tout en restant uni, et enfin (et surtout) il faut avoir en tête que tous les processus participatifs, même les plus aboutis (comme le budget participatif de Belo Horizonte, au Brésil, en place depuis vingt ans) conduisent in fine à des participations de cet ordre aux étapes institutionnalisées. C'est une sorte de loi de la physique humaine ; face aux enjeux majeurs de gouvernance collective, moins d'1% des citoyens sont capables d'avoir à la fois des idées de réponse et l'envie de se mobiliser pour s'en faire le porteur actif, et quelques dizaines de % seront prêts à donner du temps pour se rendre à l'invitation à débattre et choisir. La mesure du succès ne devrait donc pas être le 100%, mais bien les références aux observations factuelles dans des cas similaires (et c'est à nouveau là l'indice de la subtile volonté de faire semblant chez nous.). In fine, malgré toutes les limites

rappelées plus haut, cette conduite de la crise est une vraie leçon de courage et la preuve d'un possible inconcevable en France chez ceux qui nous dirigent : redonner les pleins pouvoirs à la population, sans le lui confisquer aussitôt par intermédiation.

David Cameron et son projet de Big Society

----- Enfin, à portée d'Eurostar, le Royaume-Uni et son projet de « Big Society ». Une vision portée par David Cameron, le premier ministre conservateur, qui vise à libérer les initiatives populaires dans tous les domaines de la vie collective, et à permettre aux citoyens de prendre leur part à la conduite des services publics. L'idée dérange et bouscule : les barons en place qui se demandent ce qu'ils ont à gagner à soutenir cette vision pas très claire, les syndicats qui voient là un moyen non avoué de couper le financement des services publics tout en demandant au peuple de les assurer gratuitement, des citoyens inquiets de perdre leur emploi face à des vagues nouvelles de bénévolat. Malgré le scepticisme de l'opinion britannique, David Cameron persiste, et il a mis en place un ministre en charge de la société civile. Sans doute le projet serait-il un nouveau pétard mouillé si l'argent public n'était pas mobilisé pour en laisser une partie à la main de la « Big Society ». Pour l'instant des schémas d'apport d'argent public en abondement de l'argent privé tentent de remplir cette fonction. Demain... est à construire ! Et c'est là l'essentiel : le courage d'ouvrir des voies qui font appel aux énergies de tous plutôt que de les laisser attendre l'impossible de dirigeants que le monde contemporain dépasse, tout naturellement.

Des expériences observées en Belgique, au Royaume-Uni ou encore moins en Islande, il n'est pas question dans le débat public français. Dommage. C'est donc aux citoyens, plus libres d'être visionnaires que ceux qui les dirigent, de prospecter les routes nouvelles où avancer demain.

⁽¹⁾ : Cet article a été publié dans Le Cercle Les Echos du 17 mai 2012, et est reproduit avec leur aimable autorisation.

Le traitement des déchets de l'industrie financière. Tragédie en 4 actes.

D'Athènes à Madrid, la crise financière entraîne les Etats, les banques et les peuples de l'Union européenne dans une tragédie en quatre actes. Cruel dilemme pour une France endettée, en panne de croissance et à la recherche d'argent pour ses entreprises. Avec en prime une querelle idéologique sur les mérites comparés de la banque universelle et de la banque de dépôts tenue à l'écart des « turpitudes » des marchés. Marchés qu'il faut ensuite solliciter pour financer la relance de l'économie...

Les trois premiers actes de cette tragédie ont été présentés pour la première fois à Athènes. Le spectacle a fait pleurer l'Europe, avant d'être repris à Madrid, qui a rajouté un quatrième acte. La France, spectatrice très engagée, ressent les angoisses créées par le cruel dilemme posé depuis l'acte 1. Faut-il payer à la place des Grecs qui, au-delà des grandes tirades, ne pourront ni ne voudront le faire ? Faut-il exclure la Grèce de la famille européenne dont elle a inspiré la culture et le rayonnement ? Comment expliquer au peuple français qu'il devra jeter 20 milliards d'euros, dont il aurait tant besoin pour lui-même,

dans le port du Pirée ?

Au cours de l'acte 2, les créanciers, banques et Etats, déjà surendettés, qui paniquent devant cette nouvelle hémorragie, exigent de leurs dirigeants politiques qu'ils les sauvent sous la menace d'un chaos effrayant. Les grandes idées sur l'Europe, l'argent, les marchés et la duplicité des Grecs, servent de coupole du confinement aux conséquences du désastre, comme le dôme de béton de Tchernobyl 4. Les « experts » recherchent une solution inspirée par l'usine de la Hague qui traite les déchets de l'industrie nucléaire produits par le fonctionnement normal du nucléaire civil. Alors que les déchets des emprunts toxiques ont été produits par le fonctionnement anormal de la finance européenne. A la fin de cet acte 2, l'opération est différée car elle ouvrirait la boîte de Pandore en livrant, à tous les investigateurs, les petits secrets et les grandes responsabilités, à ce jour inavoués et bien cachés, des conditions de l'entrée de la Grèce dans l'Euro.

L'acte 3 voit, sur fond d'éclairs et de tonnerre, la confrontation entre la Walkyrie et Cyrano de Bergerac. La première chante sur tous les tons son répertoire favori Travailler, Produire et Epargner. Le second lui répond Distribuer, Acheter et Dépenser. C'est le temps passager des tirades qui permettent d'affirmer les talents et les postures. Rien d'autre. Les spectateurs conscients que la tragédie est inachevée, attendent qu'elle se joue ailleurs et différemment.

Les choses n'ont pas tardé. Alors même que les tréteaux d'Athènes n'étaient pas encore pliés, la tragédie se déplaçait, plein ouest suivant le 40ème parallèle nord, vers Madrid. En changeant de lieu, elle a changé de nature. Il ne s'agit plus de choisir ce que le peuple grec devra payer, ou non, pour ses créanciers étrangers, mais d'endetter le peuple espagnol pour sauver ses banques. Un seul acte suffit pour exposer le dilemme, qui oppose deux troupes, menées par deux super divas, comme dans West Side Story.

La première, la Banque universelle, d'origine anglaise, chante sur tous les tons que les banques espagnoles peuvent jouer dans la cour des grandes réservée à leurs cousines anglo-saxonnes, reines des marchés de la finance. A condition, bien évidemment, que les risques des nouveaux prêteurs soient garantis, non par les dépôts de leurs clients, mais par les impôts des contribuables que prélève l'Etat. Ce qu'il n'arrive pas à faire en Grèce. Auquel cas, l'Espagne trouvera l'argent, et les taux d'intérêt dont elle a besoin auprès des marchés.

La seconde, d'origine française, chante sur le ton de la véhémence sa détestation des pratiques inhumaines de la finance mondiale (anglaise), de ses marchés honnis, et sa volonté de revenir à la banque de dépôts du bon vieux temps, qu'elle veut tenir séparée des turpitudes des marchés pour gérer ses moyens par elle-même, surtout les subventions institutionnelles qui permettent aux filières de s'enrichir, comme la démonstration en a été faite pour l'industrie agroalimentaire, et quelques autres, dans le passé.

A la fin, le trublion, seul sur la scène, vient alors chanter aux politiques assis au premier rang ce qu'est le dilemme auquel ils sont confrontés. Soit vous choisissez la rutilante banque universelle, pour croître et prospérer dans le monde et dans l'Union européenne du XXIème siècle, et vous devrez, modestes citoyens et contribuables (les gros partiront toujours à temps), assumer de votre poche ce dont elle a besoin pour tenir son rang, voire gérer les déchets de son industrie. Comme à Athènes, à Dublin, à Lisbonne, en attendant la

suite.

Soit vous choisissiez la banque de simples dépôts, verrouillée par le comité de Bâle, qui vous mettra à l'abri des exigences et des dérives de l'autre, et vous devrez vous plier aux ukases des marchés de la finance (honnie), seuls capables de vous prêter ce dont vous aurez besoin pour réussir la croissance promise qui fait rêver vos peuples. Comme à Londres. Auquel cas il vous faudra dire ce que vous voulez faire de votre industrie financière nationale, au-delà de chanter le grand air de la détestation qu'elle peut inspirer. Comme à Paris.

Mais n'oubliez pas que le couple prêts et subventions nationales, qui met, un temps, leurs bénéficiaires à l'abri des contraintes des marchés financiers, ne leur évite ni la sortie de leur propre marché par la chute de leur compétitivité, ni la faillite qu'elle provoque, dont la nation assume le coût social et financier.

Autant dire que les spectateurs de cette tragédie, dont l'humoriste dirait qu'elle se joue à guichets fermés, sont sortis de la salle en se demandant si tout cela était bien vrai, et si on ne pourrait pas tout oublier pour éviter de se donner la migraine. Comme en vacances.

Prochaine séance à l'automne.

MR

Les énormes défis de la politique culturelle La poussière sous le tapis d'un magasin de porcelaine...

par Thomas Paris, chercheur au CNRS

L'avènement d'une économie numérique des biens culturels est tout à la fois un enjeu de politique industrielle et un test de la capacité d'innovation et de création d'un pays. Statut culturel et statut économique se confortent l'un l'autre. Historiquement, trois modèles d'économie de la culture ont existé : le mécénat, la subvention d'Etat, le libre marché. L'irrésistible ascendant du modèle marchand implique une réactivation du rôle incitatif de l'Etat. Un Etat plus ou moins désargenté qui doit imaginer des formes nouvelles d'action sur l'offre et la demande de biens culturels.

Depuis la campagne présidentielle, la question culturelle semble s'être réduite à celle de l'Hadopi, sa suppression, son sauvetage, son aménagement... Comment l'État peut-il accompagner la transition vers une économie numérique des biens culturels ? Le défi est certes fondamental, même si l'on peut douter de la capacité des pouvoirs publics à faire plus qu'infléchir à la marge des mouvements structurels, portés par une révolution des usages.

Les autres questions relatives aux politiques culturelles ont été emportées par le tourbillon de la crise et de la rigueur : comment en effet, pour un candidat à la présidence de la République, se positionner sur le soutien de l'Etat à la culture, lorsqu'il axe l'essentiel de son discours sur l'obligation de contenir les dépenses publiques ? Si convaincu soit-on des enjeux sous-jacents à la défense de la culture, on ne peut que constater que toute politique en la matière est inflationniste - le soutien appelle le soutien - et que ses effets ne sont pas réductibles à des chiffres que l'on pourrait mettre en face de dépenses. En ces temps de

rigueur, la politique la moins périlleuse pour un candidat à la fonction suprême est celle... de la poussière sous le tapis. Escamotons...

Or, ce que nous disent les difficultés à trouver une solution à la révolution numérique est que les plus libéraux des secteurs de la culture, comme la musique, ont basculé ou vont basculer vers une économie nécessitant une intervention publique. Il va donc bien falloir soulever le tapis, et se confronter à la question délicate du rôle et des moyens d'action des pouvoirs publics vis-à-vis de la culture. Il a existé, historiquement, plusieurs grands modèles d'économie de la culture : le financement par de grands mécènes, princes, dans le passé, ou grandes entreprises aujourd'hui ; le fonctionnariat ou la subvention d'État ; les modèles marchands. La musique, l'édition, l'audiovisuel ont longtemps fonctionné selon un modèle marchand, parfois aménagé. Cela signifie que, globalement, l'audience et les recettes d'un certain nombre de projets parvenaient à financer l'ensemble de l'offre, structurellement surabondante, qui fait le dynamisme de ces secteurs.

Le paradigme marchand de la création, celui qui semble aujourd'hui majoritairement admis, repose sur une dynamique schumpétérienne, par laquelle jeunes créateurs et jeunes entreprises remettent en cause l'ordre établi, sur les plans esthétique, institutionnel et économique. Un renouvellement permanent, garant de créativité. Dans cette dynamique émergente, fondée sur la prise de risque individuelle - celle des créateurs et des producteurs -, la position de l'État est celle de l'éléphant dans un magasin de porcelaine. Comment favoriser le dynamisme créatif, c'est-à-dire intervenir tout en faisant en sorte que cette logique soit préservée ? Notons que nous nous focalisons ici sur le volet de la création, et laissons de côté, autres questions importantes, celui de la consommation ainsi que la dimension sociale inhérente à l'acceptation de ce paradigme.

Injecter ou réinjecter des financements dans les secteurs culturels, notamment les industries culturelles, soulève trois questions. Dans quelle mesure cela ne se traduira-t-il pas par un besoin accru en financement ? Dans quelle mesure cela ne modifiera-t-il pas les conditions d'entrée de nouveaux acteurs, dans le sens d'un accroissement des barrières à l'entrée, synonyme de limitation de la créativité ? Dans quelle mesure le processus d'affectation des financements ne s'oppose-t-il pas à la dynamique vertueuse du fonctionnement canonique de la création - celle de la prise de risque individuelle dans une démarche de remise en cause de l'ordre établi ?

Les économies de la création reposent sur une équation incertaine : le financement d'une surabondance de projets par rapport à la solvabilité de l'audience. Selon les paramètres de cette équation, une intervention publique peut être une nécessité. Tout l'enjeu consiste alors à faire en sorte que cette intervention ne freine pas une dynamique schumpétérienne vertueuse. Un cadre conceptuel, à partir de catégories simples, permet d'aborder cet enjeu.

Il s'agit de considérer que la création est la rencontre d'un désir, celui d'un individu qui a un besoin d'expression, avec un outil de création, composé de moyens, de compétences, de possibilités de présenter son travail, dans un marché, ce qui sous-entend d'accepter la logique de compétition propre à la création. Le rôle de l'État est alors de mettre en place les conditions pour que la création puisse exister, c'est-à-dire faire en sorte que des désirs naissent, qu'ils puissent trouver facilement les moyens pour s'accomplir et que les aspirants-créateurs puissent envisager, à un moment donné, de peut-être vivre de leur travail. C'est-à-dire que cette économie permette une progressivité entre le monde amateur

et celui des professionnels reconnus ou des stars. Cela suppose d'admettre l'idée que tout le monde ne deviendra pas star, et que tout aspirant ne vivra pas forcément de sa passion. Dans cette conception, l'Etat se contente d'être le garant d'une fluidité d'un marché dans lequel des professionnels - éditeurs, producteurs... - soutiennent des projets et des artistes, en espérant en dégager une rentabilité.

Le désir, l'outil, le marché : des catégories simples pour sortir d'approches poussiéreuses ou démesurées du soutien public à la création.

Vous avez dit : Facebook ?

La génération Y à la recherche de son modèle économique

par Jean-Luc Girot, directeur associé chez BearingPoint.

Les jeunes de la génération « Y » se plaisent à vivre en tribu. En tribu numérique notamment, par le biais de l'échange 24 heures sur 24 avec des réseaux d'amis sur les sujets les plus graves ou les plus anodins. Rien à voir avec la messagerie électronique « bi-latérale », simple transposition du courrier papier d'autrefois. L'introduction cafouilleuse du titre Facebook à la Bourse montre qu'il reste à ajuster le modèle économique des réseaux sociaux. Mais la normalisation du marché s'opère beaucoup plus vite qu'au temps de la première bulle internet.

De nombreux lecteurs de cet article ne possèdent sans doute pas de compte sur Facebook. En revanche, personne n'aura échappé à l'entrée en bourse fracassante de son titre il y a quelques semaines. Présentée à un cours mal calculé, l'action a raté son entrée, sous les feux d'une médiatisation plus tonitruante que jamais.

Chacun est en droit de se demander : à quoi peut bien servir un réseau social ? Pourquoi un tel engouement pour Facebook ? Est-ce un effet de mode ? Y a-t-il un avenir pour ce type d'acteur des réseaux sociaux ?

D'un point de vue purement économique, c'est loin d'être une évidence. Le titre Facebook a été proposé à 38 dollars, propulsant la capitalisation boursière de la société à plus de 100 milliards de dollars, soit un peu plus de 25 fois son chiffre d'affaires sur les 12 derniers mois ! Tout le monde se remémore la tristement célèbre bulle internet des années 2000, qui avait généré tant de confusion et de déroute dans les marchés financiers de la planète entière. Les marchés auraient-ils retenu la leçon ?

Mais que penser des fondamentaux de ce type d'entreprise ? Tout d'abord, plusieurs constats : l'avènement d'internet a massivement dématérialisé nos vecteurs de communication épistolaires. Le courrier, utilisé pour l'interaction entre deux personnes, est devenu « mèl » en se dématérialisant, tandis que le tabloïd, utilisé pour la communication de « un vers plusieurs », est devenu « blog ». Ces deux nouveaux médias portés par internet ne faisant que se substituer à leurs aînés, sans vraiment les enrichir ; en apportant toutefois une notion de gratuité qui n'existait pas auparavant. Conséquence de cette gratuité : le « spam » qui sclérose totalement les boîtes aux lettres électroniques, en générant un volume d'échange toujours plus important, ainsi qu'une dilution de la pertinence de l'information reçue dans un embrouillamini inexploitable.

Ces nouveaux médias de la toile étaient devenus indispensables, mais ils étaient voués à une mort certaine due à une prolifération quasi cancérigène. Il y a quelque temps encore, de très sérieux ingénieurs en informatique recherchaient des solutions pour sauver ces nouveaux médias pleins d'avenir.

C'était peine perdue ! N'oublions jamais que ce n'est pas la fonction qui prime mais l'usage. Demain, il y a fort à parier que le volume de courriels échangé égalera le nombre de lettres physiques encore adressées par la poste. En effet, la génération Y n'a pas « accroché » au concept du « mèl ». Ce qui pouvait passer pour une évolution majeure aux yeux de la génération précédente a été totalement ringardisé par les adolescents et ne leur sert quasiment qu'à interagir avec leurs parents.

Qu'apporte le réseau social que ni le blog, ni le courriel ne sauraient offrir ?

On l'a dit, « mèls » et blogs correspondent à des fonctions existantes qui ont été portées sur internet. Ces fonctions répondent à des usages qui ne sont plus ceux d'aujourd'hui. La notion dominante dans le monde actuel est la tribu ou la vie en bande. Internet permet de dématérialiser cette notion également. La génération Y consomme de l'interaction. Elle a besoin d'échanger en permanence. Chaque « ado » veut dire à sa tribu à tout instant ce qu'il fait, il souhaite recueillir l'avis de ses proches sur toutes les actions de sa vie courante : choisir un vêtement, partager sa musique, dire où il se trouve, montrer ce qu'il voit, jouer à un jeu seul dans son coin mais à plusieurs, etc. Facebook – et Twitter, son cousin simplifié pour mobile – ont rendu possible cette proximité.

Mais attention, le concept n'est pas né dans le cerveau génial d'un seul homme. Mark Zuckerberg n'est pas Steve Jobs. Facebook est né de l'idée d'élire la plus belle fille de Harvard en portant sur internet l'annuaire de la prestigieuse université. L'idée a immédiatement fait mouche, mais elle est née sans réel modèle économique. C'est l'usage qui l'a façonné, en presque dix ans d'existence, au gré des évolutions du réseau social. Mais son chiffre d'affaires reste bien faible au regard du trafic généré au quotidien. La raison à cela est que son modèle économique n'est toujours pas trouvé ! Facebook se cherche et apprend en marchant.

C'est peut-être ce que le marché a tenté de montrer en l'accueillant de manière plus que réservée à l'occasion de sa cotation à la bourse de New York...

Pour autant, son existence ne sera pas remise en cause de sitôt, car Facebook en particulier et les réseaux sociaux en général répondent à un réel besoin générationnel. En revanche, le plus populaire des réseaux sociaux devra probablement mûrir encore pour devenir un acteur solide de notre économie numérique mondiale et pouvoir se mesurer à ses grands frères déjà présents. Son entrée dans la cour des grands, aussi douloureuse fût-elle, lui permettra peut-être de gagner ses lettres de noblesse.

LE BILLET

Siffler en travaillant

Comment améliorer le climat dans les entreprises. L'arrivée d'une génération « Y » peu soucieuse de soumission aux hiérarchies autoritaires. La tentation d'échappée mentale pendant les heures de travail qu'autorise internet. L'aspiration au bien-être

individuel sans cesse exprimée. Autant de raisons pour rassembler les salariés autour de projets mobilisateurs. Le sport n'est pas le moindre des leviers de motivation.

Il y a 75 ans, Walt Disney présentait au tout Hollywood son céléberrissime film d'animation Blanche-Neige et les Sept Nains, inspiré par le conte des frères Grimm de 1812. La fameuse scène chantée qui a traversé les temps exprimait le bien être au travail. L'accueil mondial fut triomphal. L'année précédente, 1936, celle du Front populaire en France, Charlie Chaplin avait présenté son film, tout aussi célèbre, Les Temps modernes, qui exprimait le mal être au travail, socle de la lutte des classes qui perdure, trame de nombreux ouvrages.

Après quelques décennies et tant d'événements, la référence un peu décalée à Blanche-Neige et ses Sept Nains, au temps de Dark Vador et de sa guerre des étoiles, permet d'introduire une réflexion sur une mutation comportementale venant d'outre Atlantique. Il s'agirait ni plus ni moins de faire figurer le sentiment de bien être des dirigeants, des cadres et des personnels des entreprises, au rang des actifs immatériels, créateurs des goodwill qui valorisent les bilans soumis aux analystes, voire aux acquéreurs dans les data rooms.

Il est vrai que le poids de ces actifs immatériels, déjà connus dans la rubrique des incorporels qui excitent l'attention des comités d'audit dans les conseils des sociétés cotées, ne peut être négligé. Un article voisin au sein de ce numéro de Pres@jeCom (cf ci-avant) traite de la pratique de la langue anglaise par les non anglophones dans les entreprises mondialisées. Peut-on considérer que la fluidité de cette pratique constitue un élément de bien-être qui favorise la productivité des opérateurs, donc un élément d'actif qui pourrait figurer au bilan ? Sans doute, par opposition à l'élément manifeste de passif créé par le mésusage de la langue du business. C'est l'effet Joyeux opposé à l'effet Grincheux. On reste chez Blanche-Neige.

La notion de bien-être au « boulot » est un sujet délicat à traiter en France, pays de signe zodiacal grincheux, avec, heureusement, un fort ascendant joyeux qui permet de tout y terminer par des chansons. Le mouvement ETHIC l'a fait avec « J'aime ma boîte ». Il est vrai que cet engagement est plus spontané chez celui qui est son propre patron, ou qui le côtoie de suffisamment près pour n'être pas sensible à la distance qui décourage les adhésions. C'est plus ardu dans les hiérarchies longues, hyper centralisées à la française, fonctionnant par filières étanches. Surtout lorsque le bien être ne découle plus ni de l'accroissement régulier des rémunérations, ni des promotions que l'absence de croissance interdit, ni des ouvertures d'un marché du travail atrophié. Pas facile d'éviter que Grincheux ne mène la danse dans l'entreprise.

C'est là que les Américains ont découvert l'Europe en allant chercher dans la pratique du sport en entreprise, connu de longue date chez nous, absorbé par les universités chez eux. En attendant que quelque chercheur français s'intéresse à la question, voyons où est l'intérêt du monde du business, ce qui le pousse à engager cette conversion.

- Les jeunes générations (Y) sont sensibles à la proximité des relations qu'elles pratiquent dans les réseaux sociaux. Elles se détournent des hiérarchies d'entreprise longues et distantes. L'introduction de pratiques d'équipes à vocation conviviales, ludiques et compétitives comme celles du sport répondent à cet appel générateur de motivations et

d'adhésions.

- Les conditions économiques en Occident, la concurrence des économies aux acquis sociaux rudimentaires, la panne de croissance découlant de la ponction opérée par les aventures financières, tout concourt à empêcher les envolées de revenus des Trente glorieuses. Il faut, pour entretenir le moral des travailleurs des classes moyennes affectées par ces frustrations, leur offrir le bien être d'un esprit sain dans un corps sain, base de l'activité sportive.

- Le bénéfice attendu permettrait, sur le long terme, d'éviter que la société des grincheux « unlimited » qui commence à prospérer sur le Vieux Continent ne traverse l'Atlantique en venant y mettre le désordre revendicatif, voire y importe la lutte des classes, qui sont au business ce que le phylloxéra, qui avait traversé l'océan dans l'autre sens, fut à la vigne française.

- enfin il ne faut pas oublier la réalité qui fait que chaque opérateur s'est fait greffer un ordinateur au bout des doigts pour exécuter son « boulot », et que l'usage qu'il peut en faire lui ouvre des terrains de jeux personnels illimités qui ont sur le temps de travail productif un effet à côté duquel la RTT de notre chère Martine est un jeu d'école maternelle. L'ajout d'une séquence de vie sportive et ludique dans le contrat de travail permettrait de reprendre la main sur les distractions solitaires au travail qui compensent les frustrations évoquées.

Au-delà de ces quelques réflexions préliminaires sur ce qui pousse ce sujet sur nos tables, il mérite qu'on lui porte intérêt, en France, pays où le quart des travailleurs sont employés par l'Etat, directement ou indirectement. D'autant plus que ces fidèles serviteurs de l'Etat, s'ils chantent et tambourinent beaucoup dans leurs processions, préfèrent hurler en défilant, que siffler en travaillant. Comme Grincheux.

Peut être, un jour, la recette américaine sera-t-elle mise en œuvre par un original secrétaire à la Fonction publique, féru de sport et de chansons. Rêvons un instant, comme Walt Disney, en imaginant, au Stade de France, la finale de la coupe de foot féminin entre les Fiscalettes de la direction des impôts de la Corrèze et les Chtis de la sécurité sociale de Lille...

MR

Les entreprises françaises en mal d'anglais

par Jérôme Saulière, ingénieur des Mines, doctorant à l'Ecole polytechnique

L'anglais est la langue de la science et du business. Les Français la pratiquent médiocrement. Est-ce un vrai handicap pour les entreprises françaises ? Le sujet ne mérite plus les polémiques partisans qui opposaient naguère les adversaires et les prosélytes de la mondialisation. Le verrou de la pratique des langues a sauté dans les entreprises mais gare aux formations médiocres, aux règlements internes trop rigides et aux abus naïfs du tout-anglais.

Il paraît que les Français sont mauvais en langues étrangères. Il paraît que c'est à cause de l'enseignement des langues qui serait trop scolaire, pas assez axé vers la communication.

L'anglais envahit l'économie globalisée et la France resterait à l'image du petit village gaulois qui résiste encore et toujours à l'envahisseur. Pourtant nous n'avons guère d'excuses : le français est l'une des langues les plus proches de l'anglais, en raison d'une origine indo-européenne commune et de plusieurs vagues d'emprunts lexicaux au cours de l'histoire. A un Chinois ou à un Japonais, nos réticences à parler l'anglais apparaissent incompréhensibles tant notre langue en est proche.

On est tenté de chercher dans l'histoire les causes de cette prétendue aversion française aux langues étrangères. Du XVIIe au XIXe siècle le français fut la lingua franca de l'Europe cultivée : langue des sciences, des arts, de la diplomatie, langue des Lumières, langue des traités. Il reste de cette époque le statut de langue officielle du français dans nombre d'organisations internationales, aux côtés de l'anglais et parfois d'autres langues. Le français fut aussi, au XXe siècle, langue de colonisation. Aujourd'hui, un grand nombre de pays d'Afrique ont hérité du français comme langue officielle et s'expriment de préférence dans notre langue devant l'assemblée des Nations Unies. Est-ce donc de s'être vu voler la vedette par l'anglais ce dernier siècle, qui rend les Français si réticents à l'anglicisation du monde ? Y a-t-il une part d'orgueil blessé dans notre refus de parler l'anglais ?

Du point de vue du non-francophone il y a entre assurément beaucoup d'orgueil. Dans une entreprise internationale, la volonté des Français de continuer à travailler dans leur langue ou de conserver à celle-ci un statut particulier est vue par leurs collègues étrangers au mieux comme un archaïsme, au pire comme la nostalgie du colonialisme... Il faut dire que nos compatriotes peuvent d'abriter derrière la législation. La loi Toubon impose aux entreprises françaises de rédiger un certain nombre de documents, y compris strictement internes, en français. Sont notamment visés les documents « comportant des obligations pour le salarié ou des dispositions dont la connaissance est nécessaire à celui-ci pour l'exécution de son travail, à l'exception des documents reçus de l'étranger ou destinés à l'étranger. » Cette loi patrimoniale qui affiche l'ambition de mettre au pas le monde économique suscite l'incompréhension à l'étranger et dans les entreprises mêmes. De quel droit le ministère de la Culture régenterait-il la langue du travail et des affaires ?

Car la langue est également un facteur de performance pour les entreprises. Un facteur si évident qu'il est souvent oublié. D'un côté, disposer de compétences en langues étrangères permet de s'attaquer aux marchés étrangers. C'est pour être en mesure de vendre à un client, d'acheter dans de bonnes conditions à un fournisseur ou de s'allier à un partenaire non-francophone qu'une entreprise est amenée à angliciser tout ou partie de ses activités. Mais à l'inverse, dans « My entreprise speaks English – le cas Globum »¹ (article commenté dans la lettre Presaje N°16 d'avril 2012) j'ai tenté de montrer les conséquences que l'imposition mal pensée et mal préparée de l'anglais pouvait avoir sur les individus et les processus. Il est généralement admis qu'une personne n'est au maximum de son efficacité que dans sa langue maternelle. Lui imposer une langue de travail qu'elle maîtrise mal l'empêche de mettre pleinement à profit ses compétences. Conséquences : sous-performance, stress, frustration... Ainsi se retrouve-t-on, dans certains cas extrêmes, avec une population de laissés-pour-compte : ils ont raté le train de l'anglicisation et attendent la retraite sans espoir de promotion.

L'internationalisation des affaires pose la question des langues, et cette question ne trouve pas de réponse simple ou évidente. Refusez de parler la langue du business, vous vous fermez les portes des marchés internationaux de biens et de capitaux. Parlez-la à tort et à

travers, vous vous tirez une balle dans le pied en vous privant de certaines compétences. En ignorant la réalité de l'entreprise – ou l'une de ses réalités – qui est la recherche de la performance et par là du profit, la loi Toubon conduit les policiers de la langue française à une impasse. Se battre contre l'anglais en tant que tel n'a pas de sens : cela équivaldrait à se battre contre la mondialisation et contre le reste du monde. On peut en revanche lutter contre les abus du tout-anglais dans une perspective d'optimisation de la performance économique et sociale de l'entreprise. Cela commence par mieux former les jeunes et les moins jeunes aux langues étrangères, y compris (mais pas seulement) à l'anglais.

¹A consulter sur www.oglef.fr

PRES@JE.COM

Une publication de l'Institut PRESAJE
(Prospective, Recherche et Etudes Sociétales Appliquées à la Justice et à l'Economie)

Siège social : 2 avenue Hoche 75008 Paris - Courrier : 30 rue Claude Lorrain 75016 Paris
Tél. 01 46 51 12 21 - E-mail : contact@presaje.com - www.presaje.com
Directeur de la publication : Michel Rouger